

## **Présentations sur la *Thématique 3: Redevabilité Mutuelle avec des acteurs nationaux et étrangers***

L'accord de Partenariat de Busan consacre la redevabilité mutuelle comme un des fondements de la coopération efficace au service du développement. Si le concept de redevabilité mutuelle est bien établi, il s'agit maintenant de se concentrer sur sa mise en œuvre, ainsi que sur les changements de comportement requis de la part des différentes parties prenantes concernées.

La présente thématique se propose d'être le cadre de discussions des paramètres de succès et des obstacles au renforcement de la redevabilité mutuelle, pour que celle-ci soit davantage au service des résultats du développement.

D'après votre expérience, quels sont les conditions de réussite et les obstacles dans les domaines suivants:

1. Le renforcement de la transparence comme fondement indispensable de la responsabilité mutuelle (y compris publication rapide des apports d'aide, leur utilisation et les résultats obtenus)
2. L'existence de véritables critères de performance à la fois pour les pays et leurs partenaires techniques et financiers, et couvrant l'ensemble des acteurs de coopération.
3. Un processus inclusif grâce à la participation de l'ensemble des parties prenantes, particulièrement les organisations de la société civile, les parlementaires et le secteur privé au dialogue sur la coopération au développement.
4. Les enseignements à tirer d'initiatives sectorielles internationales, comme par exemple le Partenariat international pour la santé, ou l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Education pour Tous) ? ou de pratiques mettant davantage l'accent sur la performance (par ex. « Cash on Delivery », compacts de résultats)
5. Les processus aux niveaux régional et international qui permettent de venir à l'appui des efforts dans les pays mêmes.

## **Présentation sur les paramètres de succès**

1. Le renforcement de la transparence comme fondement indispensable de la responsabilité mutuelle (y compris publication rapide des apports d'aide, leur utilisation et les résultats obtenus)

Quelques paramètres de succès :

- la création de climats de confiance avec les PTF et les autres acteurs par les autorités étatiques par un ensemble de mesures et de pratiques :
  - mise sur pied de cadres ou espace de dialogue et concertation sur divers sujets à caractère ponctuel ou durable, de dimensions nationale ou sectorielle ;
  - implication des acteurs dans les exercices de formulation et dans les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques publiques nationales globales ou sectorielles (revues) – il en a été ainsi pour les DSRP et DPES, des politiques et programmes sectoriels (Education, Santé, Eau&Assainissement, Environnement, etc.), des programmes de gouvernance de l'Etat (PNBG, réformes budgétaires et financières avec plans d'action CFAA&CPAR et PRBF, etc.), efficacité de l'aide (plan d'action pour l'efficacité de l'aide, ACAB, exercices d'enquêtes de suivi et d'évaluation de la DP entre 2006 et 2011) ;
  - échanges de données et de documents sur les sujets d'intérêt commun ;
  - l'existence de capacités pour assurer le fonctionnement régulier des dispositifs ;
  - etc.
2. L'existence de véritables critères de performance à la fois pour les pays et leurs partenaires techniques et financiers, et couvrant l'ensemble des acteurs de coopération.

### **Des paramètres de succès à titre indicatif :**

- le fonctionnement régulier des mécanismes mis en place à assurer surtout par les services administratifs ;
  - la communication des données et des rapports à temps pour assurer une bonne information et permettre une préparation correcte des réunions ; ;
  - l'existence d'indicateurs pour le suivi des progrès, le suivi régulier ou le renseignement de ces indicateurs et l'indication des sources des difficultés au cas où il en existerait
3. Un processus inclusif grâce à la participation de l'ensemble des parties prenantes, particulièrement les organisations de la société civile, les parlementaires et le secteur privé au dialogue sur la coopération au développement.

### **Quelques paramètres de succès :**

Sur des questions de stratégie et de politique générale comme dans la plupart des domaines et des secteurs, il a été mis en place des mécanismes de concertation, de pilotage, de suivi-évaluation et de contrôle citoyen impliquant les divers catégories d'acteurs :

- le dispositif de concertation régulier entre le Gouvernements, les PTF et d'autres acteurs, notamment la société civile, le secteur privé, les collectivités locales, les parlementaires, la Cour des Comptes) à travers des rencontres régulières tous les quatre mois et pour les revues des stratégies ;
- les mécanismes sectoriels (Education, Santé, etc.) de pilotage, de suivi (revues) et d'évaluation des politiques sectorielles et de programmes spécifiques (réformes budgétaires et financières) ;

- une structure de dialogue social : le Comité national de Dialogue social ;
- etc.

4. Les enseignements à tirer d'initiatives sectorielles internationales, comme par exemple le Partenariat international pour la santé, ou l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Education pour Tous) ? ou de pratiques mettant davantage l'accent sur la performance (par ex. « Cash on Delivery », compacts de résultats).

**Avantages à tirer d'initiatives sectorielles internationales :**

- soutien par une coalition internationale de PTF bilatéraux et multilatéraux pour le développement du secteur à l'instar du « Programme Education pour Tous » et de l'IHP+ (the International Health Partnership) ;
- forte plaidoirie pour la mise en œuvre de la politique et des programmes du secteur ;
- renforcement de la concertation entre PTF, entre Gouvernement et PTF, amélioration dans l'harmonisation des procédures des PTF ;
- mobilisation à large échelle des ressources ;

5. Les processus aux niveaux régional et international qui permettent de venir à l'appui des efforts dans les pays mêmes.

**Quelques facteurs de succès pour venir à l'appui des efforts dans les pays mêmes :**

- concertations et échanges sur aux niveaux régional et sous-régional sur l'état des lieux sur la redevabilité et les difficultés rencontrées ;
- l'identification des besoins en renforcement de capacités au niveau des acteurs ;
- formulation d'un programme de renforcement de capacités dans ce domaine ;
- mobilisation des ressources à cette fin ;
- plan d'action de mise en œuvre dudit programme ;
- des efforts à fournir pour l'institutionnalisation des principes de la redevabilité mutuelle dans la gestion politiques publiques ;
- mettre à l'ordre du jour le sujet dans l'agenda des organisations sous-régionales (UEMOA, CEDEAO) ;
- cadre d'évaluation de performance de la redevabilité ;
- etc.

## Présentation sur les obstacles

### 1) Des obstacles :

- des climats de suspicion ou de tension pouvant provenir de l'une ou de l'autre partie prenante : le retard des PTF dans la communication des données nécessaires sur l'aide pour la programmation et la préparation du budget de l'Etat (intention de financement, prévision de décaissements, décaissements effectifs, etc.), la non fourniture des informations requises par les PTF et le non respect de certains engagements ou délais de la part du Gouvernement pour diverses raisons, etc. ;
- l'absence de traduction ou de codification des mécanismes et des principes et règles de fonctionnement dans des textes législatifs, réglementaires, etc. ;
- la convocation irrégulière de certains cadres dialogues a parfois entraîné des doutes chez les PTF et ANE sur la sincérité du Gouvernement et ses déclarations sur la transparence ;
- etc.

### 2) Des obstacles :

- du côté du gouvernement :
  - ✓ l'insuffisance de ressources financières, techniques et matérielles pour promouvoir ces cadres de performance ou les mettre en œuvre;
  - ✓ l'instabilité institutionnelle qui paralyser le fonctionnement des structures ;
- du côté des PTF : l'absence ou le faible appui technique et financier au gouvernement dans ce domaine ;
- etc.

### 3) Quelques obstacles :

- la lourdeur des procédures et les lenteurs dans les prises de décision contribuent à retarder la mise en œuvre des agenda ;
- la faible capacités des acteurs fait parfois de l'exercice de concertation en rituel formaliste ;
- la difficulté à identifier et à gérer les conflits d'intérêt entre organisations de la même famille ;
- etc.

### 4) Inconvénients liés à des initiatives sectorielles internationales :

- processus lourd et long au regard des phases à préparer et à traverser au niveau du secteur ;
- les conditions rigoureuses à réunir aux plans des procédures budgétaires et financières, du système de suivi et d'évaluation, de l'organisation administrative et des ressources humaines méritent une réflexion sérieuse en comparaison des besoins urgents des populations ;
- etc.

### 5) Quelques obstacles :

l'isolement des tenants du pouvoir par rapport aux expériences en cours aux plans regional et international;

l'insuffisance du soutien des partenaires;

etc.